

ASSOCIATION des QUARTIERS des GARRIGUES à MAZAN et de la LEGUE à CARPENTRAS

siège :
1131 chemin des
Teyssières
84380 MAZAN
☎ 0490698179

Association loi 1901
enreg. n°W 84300 1148
courriel :
garrigues.legue@gmail.com

site :

<http://garrigues.hautetfort.com>

consultez notre site
internet et partagez vos
remarques et suggestions :
elles seront les
bienvenues.



destinataire

à noter sur vos agendas



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
de l'association est fixée au
15 mars 2012
à 20h - Salle de la Poste de Mazan

SOMMAIRE

PAGE 1

VOEUX DE LA PRÉSIDENTE

PAGE 2

Assainissement : le chantier

Ramassage scolaire Améliorations de voirie

PAGE 3

Vidange des fosses Ressourcerie du Comtat Informations pratiques

PAGE 4

Incivilités

Courrier des adhérents

VOEUX DE LA PRÉSIDENTE

En cette nouvelle année 2012 le Conseil d'Administration se joint à moi pour adresser aux habitants des Garrigues de Mazan et de la Lègue de Carpentras leurs vœux les plus sincères de santé, de prospérité et de bonheur.

Que notre qualité de vie soit la meilleure possible dans un environnement préservé et amélioré.

Malgré toutes les difficultés que chacun peut rencontrer, aussi bien familiales, professionnelles ou de maladie, je vous souhaite de pouvoir toujours éprouver de la joie en regardant la nature qui nous entoure : un petit oiseau qui picore quelques miettes de pain sur notre terrasse, un écureuil qui déguste nos amandes, les fleurs de nos jardins et le soir admirer l'univers étoilé dans un ciel sans trop de pollution lumineuse.

Je souhaite aussi que l'on puisse vivre en sécurité sur nos chemins, à pied, en vélo ou en voiture et aussi dans nos maisons c'est vraiment une priorité.

Les travaux d'assainissement, attendus depuis plus de 10 ans aux Garrigues, perturbent nos trajets, ceux des bus scolaires, notre environnement. Essayons en 2012 d'être patients devant ces perturbations, conciliants avec les entreprises, en faisant preuve de civisme pour le bien être de tous.

ASSAINISSEMENT : LE CHANTIER

Une délégation de l'Association a assisté à la présentation du chantier le 28 septembre, organisée par les entreprises adjudicataires, en présence de tous les intervenants administratifs et techniques : Conseil Général, Municipalité de Mazan, SMERRV*, SDEI, cabinets d'ingénierie.

À toutes fins utiles, voici les coordonnées de ces entreprises dont nous soulignons la qualité d'écoute.

SOGEA AVIGNON (M. Marc BERNARAS)

11, avenue de la Gloriette BP645
84032 AVIGNON CEDEX 03 Tél: 04 90 13 13 90

S.A.S. TEYSSIER (M Eric MEFFRE)

Avenue Marcel Pagnol BP31
84110 VAISON LA ROMAINE Tél: 04 90 36 02 59

DALL' TP (M. DALL'AGNOLA Gilbert)

Chemin des Florans BP 30031
84410 BEDOIN Tél :04.90.65.93.20

GASNAULT BTP (M. CAMPOS José)

Zone PRATO III route de Carpentras
84210 Pernes les fontaines Tél :04.90.67.93.02

COLAS Midi méditerranée (M PEBRE Didier)

Etablissement de Sorgues BPS3
84702 SORGUES CEDEX Tél: 04 90 39 13 84

SIGNALIS

Quartier les barattes
84300 CAVAILLON Tel: 04.90.71.12.40

Les travaux ont été suspendus en général aux vacances d'été, ils ont repris à certains endroits après les vacances suivant un planning établi, puis arrêtés à nouveau aux congés de fin d'année.

Actuellement les travaux ont repris dans les Garrigues à différents endroits en fonction des réseaux jonction et du problème de circulation : il n'est pas possible de paralyser les Garrigues vu le réseau routier existant ce qui serait invivable.

Nous vous tiendrons au courant suivant l'avancement des travaux et le planning technique. Il n'est pas facile de gérer un chantier de cette importance : la patience est de rigueur.

L'Association est intervenue à plusieurs reprises pour faire optimiser la signalisation et la sécurité ; nous remercions les adhérents qui nous alertent sur les points à améliorer (par mail, téléphone ou courrier).

* SMERV = Syndicat Mixte des Eaux Rhône Ventoux

RAMASSAGE SCOLAIRE

En raison des travaux, les bus de transport en commun ne marquent plus qu'un seul arrêt au carrefour Teyssières/Pied Marin n°1.

Plusieurs adhérents parents d'élèves abonnés regrettent de n'avoir pas été informés à l'avance et individuellement de cette mesure ; ils nous ont fait part de leur inquiétude pour la sécurité des enfants contraints de parcourir à pied des distances pouvant dépasser 1km matin et soir, dans l'obscurité de nos chemins.

Notre Association a donc pris l'initiative de l'opération «**gilets fluo**» en partenariat avec les acteurs des travaux. Le SMERRV et les entreprises ont favorablement répondu à notre demande en nous remettant des gilets fluo (cf. photo) que notre présidente a distribués aux enfants le matin à l'arrêt des bus. Nous espérons que ces gilets seront utilisés, rendant les jeunes piétons bien visibles des véhicules.

NB : depuis décembre, les bus acceptent des arrêts intermédiaires au retour, plus proches des habitations des élèves.

Dimanche 1 Janvier 2012
www.laprovence.com

MAZAN

Une opération "Gilets fluo de sécurité"

C'est en partenariat avec la mairie, que le Syndicat Rhône-Ventoux a remis des gilets fluorescents de sécurité aux responsables de l'association des habitants des Garrigues.

Ces gilets sont un moyen de protéger les Mazannais des Garrigues, et surtout leurs enfants qui fréquentent les chemins de ce secteur durant la période de travaux actuelle.



Le Syndicat Rhône-Ventoux a remis ces gilets aux membres de l'association des habitants des Garrigues. / PHOTO S.L.

AMÉLIORATION DE VOIRIE

La Mairie de Carpentras a répondu efficacement aux signalements de l'Association sur les points suivants :

- enlèvement des gravats déversés au carrefour des chemins Gibolo/Canet,
- remblaiement du carrefour Gibolo/Embanay
- réparation des nids de poule sur Teyssières

qu'elle en soit remerciée.

VIDANGE DES FOSSES INDIVIDUELLES

La plupart d'entre nous vont devoir faire vidanger leur fosse : les uns en raison de leur raccordement à l'assainissement collectif, les autres pour l'entretien normal. Rappelons que les installations individuelles non raccordables devront (selon la loi) être toutes contrôlées avant fin 2012.

Nous attirons votre attention sur l'obligation de faire appel à une entreprise ayant un agrément de la Préfecture en cours de validité ; la facture doit mentionner le n° d'agrément, ainsi que le lieu de dépotage.

La liste des vidangeurs agréés de tout le département peut être consultée à l'adresse suivante :

<http://www.vaucluse.equipement.gouv.fr/l-agrement-des-vidangeurs-de-a1614.html>

Nous indiquons ci-dessous les entreprises agréées les plus proches de nos quartiers.

les agréments de ces entreprises sont à jour.

MAURIN - 54 Chemin de la Quintine
84200 - CARPENTRAS

téléphone : 04 90 60 06 25

ASTREE PROVENCE (agence de Monteux)

ZAC des Escampades - 4, impasse Volta
84170 - MONTEUX

téléphone : 04 90 66 36 83

BERGERON - 731, chemin de la Buire
84170 - MONTEUX

téléphone : 04 90 66 21 41

LA RESSOURCERIE DU COMTAT

Entèvement à domicile

Quelles conditions?
Enlèvements ponctuels : volume inférieur ou égal à 6 m³ :
prestation gratuite dans un rayon de 40 km
volume supérieur à 6 m³ : établissement d'un devis spécifique
Enlèvements récurrents : proposition d'un contrat de service

Quel mode de collecte?
Prestation d'enlèvement sur rendez-vous
à l'adresse indiquée par le demandeur

Apport volontaire à la Ressourcerie

Quelles conditions?
Service gratuit dans la limite de notre capacité de stockage

Quel mode de collecte?
Apports directs au dépôt de la Ressourcerie sur rendez-vous
les lundis de 14 à 17h 00 et vendredis de 13 à 16h 00.

Le dépôt d'objets et de matières non réutilisables en déchèterie est une prestation tarifée.



N'en jetez plus, appelez-nous!
Tél.: 04 90 41 90 07

Dépôt : bâtiment B, cellule 5, Marché gare
2300 chemin de St Gens - 84200 Carpentras / rescomtat@orange.fr

Le Réseau des Ressourceries est composé de 78 structures réparties sur le territoire national.



Grâce à ce nouveau service, les encombrants pourront être recyclés

Donner une nouvelle vie aux objets usagés, c'est le pari des ressourceries, actuellement en plein essor. Celle du Comtat vient d'ouvrir dans un local de 480m² au marché-gare de Carpentras avec un double objectif : réduire la production d'encombrants en revalorisant ce qui peut l'être, et créer des emplois.

Pratique

- Ceux qui ont besoin de se débarrasser d'objets encombrants peuvent les apporter le lundi et le vendredi de 14 heures à 17 heures ou sur rendez-vous, au local du marché-gare de Carpentras.

- Les particuliers, les entreprises ou les administrations peuvent aussi appeler pour que l'équipe qui a deux camionnettes, vienne sur place. Jusqu'à 6 m³ et dans un rayon de 40 km, elle se déplace gratuitement, au-delà, la Ressourcerie peut faire un devis.

- La Ressourcerie a également un contrat avec la Cove, c'est elle qui désormais sous-traite la collecte des encombrants.

- Contact: 04 90 41 90 07.

- La Ressourcerie est une entreprise d'insertion qui doit fonctionner comme une entreprise. Elle a obtenu des subventions pour démarrer du Conseil général, du Conseil régional de l'Ademe et a contracté un prêt de 35 000 euros auprès de l'Esia, une banque spécialisée dans l'économie sociale et solidaire.

(texte extrait de «laprovence.com» - Martine Quinette :
<http://www.laprovence.com/article/carpentras/la-ressourcerie-du-comtat-vient-douvrir-ses-portes>)

INFOS PRATIQUES

MAZAN

- Sécurité santé : défibrillateur accessible 24h/24 auprès des gardes 04 90 69 77 28 ou à la mairie
- Services techniques : 04 90 69 80 20
- Amicale des retraités : 04 90 69 78 03
- Espace Jeunes : 04 90 29 52 27
- Office de tourisme : 04 90 69 74 27

CARPENTRAS

- Lutte contre les Nuisances Sonores 04 90 60 30 49
- Maison de l'Habitat 04 90 63 55 63

- Police Municipale 04 90 60 30 49
- Règlementation générale 04 90 60 84 13
- Services Techniques 04 90 60 84 30
- Tourisme et Patrimoine Culturel 04 90 63 77 81
- La CoVe 04 90 67 10 13

GENDARMERIE (pour Mazan)

Mazan dépend de la Brigade de Mormoiron :
Route des Écoles - 84570 Mormoiron 04 90 61 80 03
(ou 17) - commandée par le Capitaine Rolland.
Cette brigade couvre 11 communes.

INCIVILITÉS

Hé oui ! Les bennes à ordures ne peuvent plus venir sur les chemins et les conteneurs ont été déplacés. Est-ce une raison pour déposer les sacs de déchets par terre en espérant qu'un « ange gardien » les ramassera ?

Non ils restent là éventrés par des chiens, des pies et leur contenu éparpillé sur la chaussée et aux alentours par le vent. Bravo ! Quel acte de civisme !

Le Maire de Paris vient d'interdire le jet de mégots de cigarettes sur la chaussée au risque d'une amende de 35 euros. Combien cela coûterait alors pour ces contrevenants ?

Article R.632-1 du nouveau code pénal

"Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 2ème classe le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter, en un lieu public ou privé, à l'exception des



photo prise à moins de 100m des conteneurs!

emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet, de quelque nature qu'il soit, si ce dépôt n'est pas effectué par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation".

En tant qu'Officier de Police Judiciaire, le Maire peut intervenir directement, et soit tenter de régler le problème « à l'amiable », soit dresser un procès verbal et transmettre les éléments recueillis au procureur de la république. Il peut également faire appel à la gendarmerie.

Que diraient ces pollueurs si l'ensemble des ordures du quartier étaient déposées devant leur porte et éparpillées dans leur jardin ?

COURRIER DES ADHÉRENTS

propos publiés sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs

Chers Ados

«Cher = Qui entraîne d'importantes dépenses»

Dans notre précédent bulletin, nous évoquions dans un article les projets d'écoquartier.....« Vivre le mieux possible ensemble, tout en préservant et améliorant l'environnement... » Qu'en est-il réellement dans nos Garrigues? Bruits, nuisances, dégradations, incivilités se multiplient. Avons-nous la volonté, chers adhérents, de continuer à dynamiser de bonnes relations entre voisins anciens et nouveaux, à nous sentir concernés par les problèmes des autres dans ces domaines ??? Les services municipaux : police municipale et gendarmerie répondent à nos demandes, font leur travail, mais qu'en est-il de la responsabilité de chacun des résidents de notre beau quartier. Chacun se sent-il responsable du tri de ses déchets, des nuisances apportées au quartier par les bruits : chiens, deux roues, réunions intempestives de jeunes ? Les parents de ces adolescents qui dégradent différentes installations sont-ils sollicités pour payer les dégâts commis par leurs chers enfants? La commune doit-elle supporter les frais de remise à neuf répétitive des abris bus? Sommes nous passifs, indignés ou et « acteurs responsables » ?

Participer par nos impôts locaux à améliorer, à entretenir nos quartiers et à éduquer : oui !

Supporter des frais imputables à d'autres par leurs négligences : non !

Une adhérente

Depuis que la route de Pernes est fermée les usagers empruntent

notre chemin. Certains se croient sur un circuit de F1 surtout qu'une portion de la route a été rebitumée la rendant très lisse.

Il faut absolument rappeler que la limite de vitesse est fixée à 50km/h, que devons nous faire ?

J'ai bien peur qu'un accident soit vite survenu étant donné le nombre de véhicules qui passent, ne serait-ce que le matin on risque de se faire emboutir l'avant de la voiture en voulant sortir de notre chemin.

Avez vous moyens d'alerter ou d'attirer l'attention de quelqu'un ?

Si un accident survient on pourra toujours se retourner contre la municipalité s'ils n'ont pas tenu compte de nos alertes non ?

Une adhérente.

Mme Caizergue

Un grand merci pour toutes ces actions que vous menez au sein des Garrigues. Nous n'avons pas toujours la disponibilité nécessaire pour vous soutenir mais vraiment merci de tout coeur ainsi que pour la diffusion des infos par mail.

Et nous vous transmettons aussi nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Une adhérente

Gilets FLUOS

Les adultes devraient montrer l'exemple lorsqu'ils se promènent à pied ou à vélo. C'est vraiment une sécurité car aussi bien la nuit ou le jour avec le soleil dans les yeux les usagers sont beaucoup plus visibles par les automobilistes qui prennent parfois nos chemins pour des circuits de formule 1!